

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
VENDREDI 17 MARS 2023

Alerte sur les retards de raccordement électrique liés à la pénurie de poste de transformation: veuillez à anticiper votre demande auprès du SDE35 !

3 ans plus tard les effets de la crise sanitaire mondiale persistent et continuent de désorganiser des filières d'approvisionnement. C'est le cas pour les postes de transformation électriques dits « HTA/BT », indispensables pour tous projets d'aménagement et dont les délais d'approvisionnement traditionnellement de 8 à 10 semaines dépassent désormais les 12 mois d'attente. Face à l'augmentation des délais, le SDE35 qui accompagne les aménageurs en réalisant des extensions et renforcements du réseau de distribution public d'électricité, tire la sonnette d'alarme ! Il préconise à tous les acteurs privés comme publics de bien anticiper leurs demandes de raccordement pour ne pas fragiliser leurs projets.

CONTACT PRESSE : Sophie Lanternier
▶ s.lanternier@sde35.fr ☎ 02 99 23 98 38

▶ A quoi sert un poste de transformation ?

Afin d'adapter les ouvrages du réseau électrique existant à l'accroissement de la demande d'électricité, un renforcement de ce réseau est parfois rendu nécessaire. Ces renforcements peuvent se traduire par la création ou le remplacement de postes de transformation HTA/BT (moyenne tension A/basse tension).

▶ Pourquoi une telle pénurie ?

A l'origine, c'est la crise sanitaire qui a entraîné une désorganisation mondiale des chaînes d'approvisionnement, entraînant de multiples pénuries chez les fournisseurs.

D'autres facteurs expliquent toutefois cette augmentation des délais de livraison :

▲ Une forte augmentation de la demande en transformateurs pour accompagner le déploiement à l'échelle internationale des bornes de recharge pour véhicules électriques.

▲ Le faible nombre de fabricants de transformateurs présents actuellement sur le marché.

▲ Une évolution normative avec la nouvelle version de la norme « Eco-Design » qui vise à limiter les valeurs maximales des pertes des transformateurs.

▶ Comment en limiter les effets ?

Ces nouveaux délais de livraison ont de fortes conséquences sur le planning des opérations des aménageurs avec des décalages qui peuvent fragiliser les projets, voire être un frein au développement des entreprises. De nombreux projets sont en attente de solution, citons par exemple, le groupe scolaire de Crevin, une unité de méthanisation à Meillac, la déchetterie de Saint-Aubin d'Aubigné, une boulangerie à Tremblay, etc.

Le SDE35 qui accompagne sur le terrain les aménageurs, a pris des mesures pour réduire l'impact de cette pénurie. Un nouveau marché public de travaux est entré en application au 1er janvier 2023 avec un marché dédié à l'achat des postes de transformation, dans lequel le respect des délais de livraison est très encadré. Cela permet déjà de limiter les délais d'approvisionnement à 7 mois au lieu de 12 mois.

Le SDE35 préconise toutefois aux aménageurs d'anticiper au maximum leurs besoins de raccordement en tenant en compte ces nouveaux délais dans tous projets d'aménagement futurs.

Pour des cas limités, des solutions d'attente sont proposées par le SDE35 avec des groupes électrogènes, des branchements provisoires qui peuvent pallier temporairement au retard de livraison des postes de transformation.